

EXPERIMENTATION DE FILTRES PLANTES DE ROSEAUX POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ARDECHE

Soucieuse de diversifier les modes de traitement des eaux usées dans l'habitat dispersé, l'Agence de l'eau R.M. &C. a souhaité mettre en place des opérations expérimentales dont le filtre planté de roseaux. Ce dispositif permettra de répondre à diverses contraintes de l'assainissement non collectif.

Impliqué depuis de longues années sur le thème de la réhabilitation de l'assainissement non collectif, la mission d'animation et de coordination a été confiée au CAL de l'Ardèche.



Commande

DDASS 07, Agence de l'Eau RM&C, Conseil Général 07, SINT et CEMAGREF
2001-2007

Opérateur

CAL 07

Objectifs

L'objectif de cet assainissement est d'expérimenter une filière en assainissement individuel avec planté de roseaux afin de diversifier les techniques et de permettre dans certains cas d'éviter l'installation d'une fosse septique.

Le filtre planté de roseaux est intéressant à l'échelle du petit collectif du fait de la très faible production de boues et des résultats corrects du niveau de l'épuration

Démarche et savoir faire PACT

Le CAL 07 a mis en place

Une recherche de sites susceptibles d'expérimenter ces filtres à roseaux.

Un suivi de tous les dispositifs mis en place jusqu'aux travaux (animation, recherche de financements, vérification des travaux...)

Résultats obtenus

Depuis 2001, deux filières d'assainissement plantés de roseaux ont été réalisées sur les communes de Rochecolombe et de Saint-Jacques-d'Atticieux. Le CAL 07 se laisse jusqu'à la fin de l'année 2006 pour trouver deux autres sites susceptibles d'accueillir des plantés de roseaux. Les sites ainsi retenus seront suivis pendant un période de 4 ans afin de permettre de juger de l'efficacité du système d'assainissement à l'échelle d'une habitation.



Contact

Vincent REYNAUD – CAL 07
vrcal-07@wanadoo.fr / 04 75 66 13 88